

**CONVENTION D'ACCES AUX DECHETERIES
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BARSEQUANAIS EN CHAMPAGNE**

**POUR LES ARTISANS, COMMERCANTS, PROFESSIONNELS
ET EXPLOITANTS AGRICOLES**

Entre :

Madame Marion QUARTIER, Présidente de la Communauté de Communes du Barséquanais en Champagne

Et

Adresse :

Tél :

N° de télécopie :

Adresse e-mail :

N° de SIRET :

Code APE :

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de fixer les modalités d'accès aux déchèteries de la CCBC (Communauté de Communes du Barséquanais en Champagne) qui actuellement en possède 4, il s'agit de :

- ❖ La déchèterie de Bar-sur-Seine, située route de la Borde,
- ❖ La déchèterie de Buxeuil, située sur la RD 971, entre la commune de Buxeuil et de Neuville-sur-Seine,
- ❖ La déchèterie d'Essoyes, situé sur la RD 79 direction Noé-les-Mallet,
- ❖ La déchèterie de Mussy-sur-Seine, située à proximité de la RN 71 près de la station d'épuration.

Avec ledit professionnel, à compter de ce jour.

Article 2 : Conditions d'accès

Tout professionnel résidant ou exerçant son activité dans au moins une commune faisant partie de la CCBC, est autorisé à déposer ses déchets dans les 4 déchèteries à la condition qu'il ait signé cette convention.

La carte d'accès nominative, délivrée après signature de la présente convention, devra être présentée au gardien avant tout dépôt de déchets.

Article 3 : Déchets autorisés et tarification

Lorsque les déchets déposés font l'objet d'une tarification le professionnel se verra remettre par le gardien, un bon de dépôt mentionnant la nature des déchets déposés et leur quantité.

Déchets	Tarification en €/m³
Batteries	Gratuit
Bois B (menuiseries, meubles, palettes cassées,...)	15€
Cartons	Gratuit
Déchets Verts (pelouse, branchages, hors souche d'arbre,...)	15€
Gravats (déchets de démolitions <u>inertes</u>)	15€
Métaux	Gratuit
Papiers	Gratuit
Tout-Venant (déchets de démolitions non inertes, objets encombrants,...)	15€
Verre	Gratuit

Article 4 : Déchets interdits

Les déchets professionnels, non assimilables aux déchets des ménages, de par leur nature ou leur volume ne sont pas acceptés au sein des déchèteries. Il s'agit notamment des déchets suivants :

- Les déchets d'équipements électriques et électroniques (ex: vitrine réfrigérée, copieur)
- Les déchets dangereux/toxiques des activités agricoles, industrielles ou artisanales (ex : produits phytosanitaires, produits d'entretiens, peintures, huiles minérales).

La collecte de cette catégorie de déchets n'est autorisée que pour les ménages.

- Pneus agricoles

Cette liste n'est pas exhaustive, chaque gardien est habilité à refuser les dépôts qui de par leur nature, leur forme, leurs propriétés ou leurs dimensions présenteraient un danger pour l'exploitation ou pour l'environnement.

Article 5 : Paiement

Dès lors que le professionnel aura signé cette convention établie en deux exemplaires et à réception des justificatifs d'apport de déchets aux déchèteries de la CCBC, le secrétariat émettra la facture récapitulante, sur une période équivalente à 6 mois minimum, le volume de déchets apportés dans la ou les 4 déchèteries de la CCBC.

Dès réception de cette facture, tout professionnel aura un délai de 30 jours pour s'acquitter de sa dette auprès du Trésor Public.

Article 6 : Durée de la convention et résiliation

La présente convention est établie pour une durée d'un an, à la date de la signature, et renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation par l'une des 2 parties, 3 mois avant l'échéance annuelle.

Article 7 : Annexe

- Règlement intérieur des 4 déchèteries de la CC du Barséquanais en Champagne.
- Liste des Communes membres de la CC du Barséquanais en Champagne.

Fait à Bar-sur-Seine

Fait à

Le

Le,

**La Présidente de la Communauté de
Communes du Barséquanais en Champagne**

Le Représentant de la Société

,

Mme Marion QUARTIER



Communauté de Communes du Barséquanais en Champagne
Espace Services - 4 Grande Rue de la Résistance 10 110 Bar-sur-Seine
Tel : 03 25 38 26 74 - Fax : 03 25 38 26 84 - E-mail : contact@cc-barsequanais.fr